

Monsieur

Directeur de l'ARS Île-de-France
Immeuble "Le Curve"
13 rue du Landy
93200 Saint-Denis

Nanterre, le 9 avril 2025

Objet : Demande de clarification sur la procédure d'affectation des postes PADHUE en SPSTI

Monsieur le Directeur,

Des Services de Prévention et de Santé au Travail Interentreprises (SPSTI) vous ont récemment sollicité afin d'obtenir des précisions sur la procédure d'affectation des postes destinés aux Praticiens à Diplôme Hors Union Européenne (PADHUE).

Présanse Île-de-France, en tant qu'organisation représentative des SPSTI de la région, s'associe pleinement à ces démarches et partage les préoccupations exprimées quant à l'équité, la transparence et la lisibilité du processus de sélection.

Si nous saluons l'augmentation du nombre de postes ouverts en médecine du travail, nous constatons avec inquiétude qu'en 2024 comme en 2025, **la totalité des postes a été attribuée à un seul service**, sans que les autres structures ayant déposé une demande n'aient reçu la moindre information sur le traitement de leur dossier, les critères d'évaluation appliqués ou les décisions prises.

Malgré nos tentatives de contact en amont de la procédure afin d'éviter une nouvelle situation déséquilibrée, **aucune réponse n'a pu être obtenue de vos services**. Cette année encore, la liste des postes ouverts n'a été connue que par l'intermédiaire des candidats eux-mêmes, faute de communication officielle auprès des structures concernées.

En l'absence de toute clarification, la procédure d'attribution actuelle soulève de sérieuses interrogations et nuit à la confiance entre les acteurs régionaux. Elle compromet également les efforts des SPSTI en matière de recrutement, dans un contexte de pénurie critique de médecins du travail.

Aussi, nous sollicitons de votre part des éclaircissements sur les critères retenus et les modalités d'instruction des demandes. Nous restons à votre disposition pour échanger et contribuer à une évolution plus équitable de ce dispositif.

Dans l'attente de votre retour, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos salutations respectueuses.

Thierry Tron Lozai
Président

Copie :
Directeur régional de la DRIETS
Secrétaire général des ministères chargés des affaires sociales